

Ils ont prétendu que les pommes de terre du Nouveau-Brunswick étaient affectées par une maladie connue sous le nom de gale poudreuse. Aussitôt que la chose a été découverte—je parle maintenant pour moi seul—j'ai écrit au ministre, l'informant que ces agents parcouraient tout le Nouveau-Brunswick à la recherche des traces de cette maladie. Je lui ai télégraphié, je lui ai écrit et je lui ai télégraphié de nouveau, et si vous prenez la peine de vous rendre au ministère de l'Agriculture, vous y trouverez un grand nombre de communications venant de moi attirant l'attention sur ce qui se passait. Je ne dis pas que le ministère a négligé de prendre des précautions raisonnables, mais je pense qu'il n'a pas saisi toute l'importance de la question. J'ai demandé au ministre d'envoyer des agents dans toute la province de Nouveau-Brunswick pour y faire une enquête sur les champs de pommes de terre afin de découvrir si la maladie existait, pour que, si elle n'existait pas, nous fussions en position, quand la question serait soulevée à Washington, de prouver qu'elle n'existait pas. Si j'ai quelque reproche à faire au Gouvernement ou au ministère de l'Agriculture, c'est qu'on ne s'est pas occupé de mon avis, qui était pourtant dans l'intérêt du ministère et qui touchait à une question d'une importance vitale pour les intérêts commerciaux de mes électeurs. On a annoncé qu'une réunion serait tenue à Washington, le 18 décembre, pour la discussion de cette question, et en effet, à cette date, la chose a été discutée devant le secrétaire de l'agriculture des Etats-Unis. L'Allemagne, la Hollande, la Belgique, l'Angleterre, l'Ecosse et le Canada étaient représentés. Je me propose de traiter la question ici au point de vue canadien seulement.

M. BLAIN: Etait-ce avant ou après la mise en vigueur de l'interdiction?

M. CARVELL: C'était avant. Cette réunion a été tenue après que les producteurs de pommes de terre du Maine eurent demandé à leur gouvernement d'imposer l'interdiction. Le Gouvernement canadien était représenté par le sous-ministre de l'Agriculture, M. O'Halloran, qui, si je ne me trompe, n'avait pas la prétention d'en connaître bien long en la matière. Je ne dis pas cela dans le but de le critiquer, parce qu'il ne s'est pas rendu là sous le prétexte qu'il connaissait bien la question. Le Canada était aussi représenté par le docteur Gussow, le technicien du département, qui a peut-être des qualifications éminentes—je suis certain que je ne les connais pas.

Tout de même, il était là. Je dois dire que les informations que j'ai eues de mes amis qui étaient présents ne sont pas tout à fait flatteuses pour le docteur. Il a produit l'impression qu'il en connaissait beaucoup plus long au point de vue technique et scientifique qu'au point de vue pratique.

M. BLAIN: Il est l'auteur du document que mon honorable ami tient dans sa main.

M. CARVELL: Oui; je dis qu'il a prononcé un très long discours sur le côté technique de la maladie, mais je ne crois pas qu'il en connaissait aussi long sur le côté pratique. Néanmoins, je ne suis pas ici pour critiquer qui que ce soit. Je m'efforce d'exposer certains faits devant la Chambre et je voudrais savoir s'il est possible de faire quelque chose pour nous rétablir dans notre ancienne position.

M. BURNHAM: Quel effet aurait l'abolition des droits sur les importations d'Europe?

M. CARVELL: La proposition de mon honorable ami de Northumberland (M. Loggie) ne demande pas l'abolition des droits.

M. BURNHAM: Cela n'est pas juste; c'est trop fort.

M. CARVELL: Mon honorable ami (M. Burnham) a droit à son opinion, mais il aura son tour de parler plus tard et il peut s'il le veut aller en aéroplane et apporter une cargaison de pommes de terre au Canada. La province du Nouveau-Brunswick était représentée par le sous-ministre provincial de l'agriculture, et les marchands de pommes de terre par M. Guy Porter, de Porter and Manzen, Limited, qui est la maison qui fait le plus grand commerce de pommes de terre dans les Provinces maritimes. La question a été discutée à fond. Il y avait environ trois cents représentants venant des différentes parties des Etats-Unis, demandant tous l'interdiction de l'importation des pommes de terre à cause de cette maladie; les renseignements qui avaient été recueillis par ces délégués ont été mis devant le secrétaire de l'agriculture, et le fait a été établi qu'il y avait de la maladie dans les pommes de terre du Nouveau-Brunswick. Je ne suis pas certain, mais je crois qu'il a été établi qu'il y avait aussi de la maladie dans les pommes de terre de la province de Québec, mais je ne crois pas qu'on ait attaqué les pommes de terre de l'Ontario ou de l'île du Prince-Edouard. Le résultat a été que six ou sept jours plus tard l'interdiction était prononcée sur les pommes de terre de tous